



## MAINLEVEE - COMPARUTION

La Société Anonyme « CENTRALE KREDIETVERLENING », dont le siège social est établi à WAREGEM, Mannebeekstraat 33, RPR Kortrijk 0400.040.965.

Constituée par acte passé devant le notaire Charles D'Huyvetter, notaire à Kruishoutem le 4 février 1956, publié aux Annexes du Moniteur Belge le 19 février suivant, sous le numéro 2956.

Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte passé devant Maître Stéphane Saey, Notaire associé à Deerlijk, le 27 juin 2016, publié aux Annexes du Moniteur Belge le 08 août suivant sous le numéro 2016-08-08/16111779.

Conformément à l'article 77 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, le Comité de direction de la Banque nationale de Belgique a autorisé la cession – prévue le 8 juillet 2015 – par la SA Arcole, avenue Louise 209A, 1000 Bruxelles, à la SA Centrale Kredietverlening, Mannebeekstraat 33, 8790 Waregem, d'un portefeuille de crédits hypothécaires contenant maximum 265 dossiers, pour lesquels les clients concernés seront avertis individuellement de la cession. La liste des dossiers cédés est disponible au sièges des deux établissements précités.